

c'est notre forme de contrôle. Ce n'est pas une forme de contrôle qui est directe sur l'action, mais les Américains nous regardent faire et même eux sont aussi inquiets. L'honorable député a mentionné tout à l'heure les nombreuses manifestations qui ont eu lieu et je pense que c'est absolument fondé.

L'ajournement

La présidente suppléante (Mme Champagne): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 46.)